

Transformation en herbage permanent

Objectifs : Favoriser l'infiltration de l'eau, conserver la bonne structure du sol et réduire l'écoulement lors de fortes précipitations.

Description : Sur les surfaces les plus en pentes, l'herbage permanent permet de réduire l'érosion car le sol n'est plus travaillé.

Principes

- Les parcelles avec des problèmes récurrents ne doivent plus être cultivées en terre ouverte. Un herbage permanent utilisé pour la pâture ou pour la fauche doit être mise en place.
- Utilisation possible comme SCE en échange d'une autre parcelle moins soumise aux risques d'érosion et possibilité de mise en réseau (par exemple jachères de 6 ans).

Coûts

- Diminution des revenus si aucun échange possible avec une autre parcelle

Contributions

- Prairie extensive en tant que SCE : SFr. 1'500.- /ha
- Mise en réseau : SFr. 500.-/ha

Avantages	Inconvénients
Lutte directement à la base	Pertes de revenu
Facile à mettre en œuvre	Modification des structures de l'exploitation (nouveaux débouchés pour les récoltes de fourrages)

		Efficacité		
		faible	moyenne	élevée
Coûts	bas			
	moyens			
	élevés			

Coûts liés à la perte de revenu

Références

- RUTTIMANN M. et al., 1999. Praxishilfe, Erosionsschutz im Landwirtschaftsbetrieb, OFEV